CAS ILLUSTRATIF - INTEMPERIES

# Une reserve de 20 jours est-elle suffisante ?

Marche travaux - Lyon - duree 24 mois

LECTURE CRL

## Reserve a challenger

RISQUE DE DEPASSEMENT

**env. 1 chance sur 3**

La reserve peut etre depassee dans des situations comparables.

EXPOSITION POTENTIELLE

**113 kEUR**

Ordre de grandeur financier dans cet exemple.

| SITUATION CENTRALE | RESERVE CONTRACTUELLE | SITUATION DEFAVORABLE |
|---|---|---|
| 14 jours | 20 jours | 25 jours |

### Ce que cette analyse permet de discuter

- La reserve de 20 jours couvre la situation centrale de l'exemple, mais pas le niveau defavorable observe dans l'echantillon de comparaison.
- Le risque n'est pas presente comme une certitude : CRL met en perspective la clause, son niveau de protection et son impact financier potentiel.
- La decision peut ensuite etre documentee dans le dossier projet : maintenir la clause, renforcer la reserve ou la challenger.